

ESSITY : la marche arrière de la direction sur le badge anti COVID

La direction d'ESSITY a annoncé, le 10 février, en CSEC, le retrait du dispositif de distanciation sociale dont la mise en place était totalement contestée par la CFDT.

Rappelons que ce dispositif, qui s'apparentait au « collier anti-aboiement », avait été présenté aux représentants du personnel dès la fin novembre par la direction qui envisageait, sans attendre l'avis de ceux-ci, sa mise en place par volontariat des salariés.

Sous couvert de santé sécurité, l'idée même de cet équipement totalement infantilisant, constitue une atteinte aux libertés individuelles. Il n'offrait, de plus, aucune garantie de transparence des informations recueillies, aucune évaluation des risques RPS qu'il faisait porter aux salariés.

Ce retrait serait-il dû à une rupture du stock de collier dans les animaleries ? Évidemment non ! Au-delà de l'anecdote, il s'agit avant tout du résultat de l'action de la CFDT.

Motivée par la volonté de protéger les salariés d'une atteinte disproportionnée à leurs libertés individuelles sous couvert d'empêcher la propagation de la COVID-19 par des moyens discutables, la CFDT, en faisant respecter la loi française qui protège les salariés, a obtenu le retrait de la mise en place du dispositif inadapté et intrusif PHI DATA prévu par la direction.

Pour la CFDT, cette réussite ne doit pas faire oublier le respect des précautions et gestes barrières dans la lutte contre la COVID-19 mis en place chez ESSITY et dans d'autres entreprises.

Contacts :

Christine DUGUET Déléguée syndicale centrale ESSITY	06 38 97 26 60
Maryline MORAND Secrétaire fédérale en charge de la branche Papier Carton	06 74 00 17 45
Emmanuel MAINGARD Délégué fédéral en charge de la branche Papier Carton	06 85 22 07 88
Lionel MARTINO Délégué fédéral en charge des Relations Presse	07 70 01 06 02